R E P U B L I Q U E DU C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

PROJET DE LOI DE FINANCES

POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 18

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE 5

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES 9

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE 11

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES 11

3.1. BILAN TECHNIQUE 12

3.2. BILAN FINANCIER 15

3.3. PERSPECTIVES 20

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE 20

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES 20

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 23

6. **PROGRAMME 116:** DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 27

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 29

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME 31

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 31

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 42

7. **PROGRAMME 117:** MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES 43

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 45

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME 47

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 47

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 54

8. **PROGRAMME 118:** DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE 55

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 57

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME 59

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 59

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 68

9. **PROGRAMME 119:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 69

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 71

9.2. STRATÉGIE PROGRAMME 73

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 73

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 85

NOTE EXPLICATIVE

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, notamment la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, les administrations doivent produire chaque année, un projet annuel de performance qui s'apparente de plus en plus comme un document d'engagement de celle-ci dans la conduite d'une politique publique précise structurée autour d'un programme.

Le MINESUP conforme à cette exigence, propose dans ce document sa contribution prévue pour l'année 2023 à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle et de la stratégie nationale.

Cette contribution s'articule autour de trois grandes parties ; la synthèse stratégique (I), le contenu des programmes (II) et le tableau de budgétisation (III). Ainsi, après présentation de son cadre stratégique revu et de son domaine de compétence, nous déclinons, les programmes en précisant pour chacun, son objectif, ses indicateurs avec références et cibles ainsi que les moyens à mettre en œuvre. Dans l'ensemble, le MINESUP va poursuivre en 2023, la mise en œuvre de la gouvernance universitaire en mettant l'accent sur la professionnalisation des enseignements et la numérisation de l'enseignement supérieur.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour asseoir les bases de son industrialisation en vue de son émergence en 2035, le Cameroun doit mettre un accent particulier sur le développement et la formation du capital humain. Dans ce sens, il s'est donné une vision à long terme qui intègre un ensemble d'objectifs généraux et de phases intermédiaires qui sont : (i) la consolidation du processus démocratique et la préservation de l'unité nationale dans le respect de la diversité, (ii) la réduction de la pauvreté, (iii) l'atteinte du stade de pays à revenus intermédiaires et enfin (iv) l'atteinte du stade de nouveau pays industrialisé.

Pour réaliser les objectifs susmentionnés, le gouvernement a adopté une triple stratégie cohérente et intégrée à savoir : une stratégie de croissance, une stratégie d'emploi et une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'État en conformité avec les objectifs de développement durable et de l'agenda 2063.

L'implémentation de cette stratégie se décline en trois phases à savoir : le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), qui couvrait la période 2010-2020 et dont l'objectif était d'accélérer la croissance et de lutter contre la pauvreté ; la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui couvre la période 2020-2030 et dont l'objectif est d'atteindre le niveau de pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure ; et la dernière phase qui couvrira la période 2030-2035 et dont l'objectif sera de devenir un nouveau pays industrialisé, un pays émergent.

Pour la présente phase (2020-2030) adossée sur la SND30, le gouvernement souhaite consolider la croissance, transformer l'économie, intensifier la mécanisation de l'agriculture, permettre au peuple de profiter davantage des retombées de la production nationale et améliorer la gouvernance pour devenir un pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure. Quatre piliers sous-tendent donc cette stratégie à savoir : la Transformation structurelle de l'économie, le Développement du capital humain et du bien-être, la Promotion de l'emploi et de l'insertion économique, la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant spécifiquement de l'enseignement supérieur, le gouvernement attend qu'il produise en quantités, des ressources humaines de qualité, indispensables à la conduite des chantiers sociaux et économiques d'envergure engagés par l'État, afin de soutenir cette vision de développement.

Dans cette perspective, les actions du sous-secteur enseignement supérieur au cours des trois prochaines années, viseront globalement l'opérationnalisation du triptyque assurance-qualité, professionnalisation des enseignements employabilité des diplômés et numérisation des enseignements en restant conforme aux orientations de la SND30 qui prescrivent notamment :(i) la mise en place d'un système national de recherche et d'innovation qui met en relation la sphère de la formation, la sphère de la recherche et la sphère de la production ; (ii) la production qualitative et quantitative d'un capital humain capable de porter l'ambition de développement du Cameroun pour la décade 2020-2030 ; (iii) la professionnalisation des

enseignements en s'appuyant sur l'outil informatique pour faciliter l'insertion économique des diplômés de l'enseignement supérieur, (iv) l'élaboration et la mise en œuvre du plan STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics) et, (v) une forte contribution à la transformation structurelle de l'économie et à l'insertion à travers le transfert des résultats de la recherche universitaire au secteur productif et l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales portées par les diplômés de l'enseignement supérieur dans le cadre de la promotion des incubateurs d'entreprises logées dans les universités d'Etat et les IPES.

Ainsi pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie sectorielle, le plan d'actions de l'enseignement supérieur couvre les objectifs opérationnels suivants :

- Accroître et diversifier l'offre de formation professionnelle ;
- Doter les formations prioritaires au développement du pays d'un niveau minimal de ressources matérielles, infrastructurelles et humaines ;
- Développer l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur en rapport avec les milieux socio-professionnels ;
- Consolider le système LMD ;
- Vulgariser l'outil informatique dans l'enseignement supérieur ;
- Promouvoir la recherche universitaire afin d'accroître sa visibilité nationale et internationale ;
- Améliorer la gestion et la gouvernance dans l'ensemble du système d'enseignement supérieur.

Spécifiquement, il s'agit de :

- La mise en place d'un Système National de Recherche et d'Innovation (SNRI) mettant en relation la sphère productive, la sphère de la formation, et la sphère de la recherche ;
- La densification et l'optimisation de la carte universitaire pour la construction de l'université de troisième génération et l'opérationnalisation de nouvelles universités d'Etat de Bertoua, d'Ebolowa et de Garoua ;
- L'accroissement particulier de l'offre de formation technique, professionnel et technologique ;
- La modernisation et la professionnalisation des établissements facultaires classiques en insistant sur l'adéquation de l'offre de formation à la demande du secteur productif en main d'œuvre, priorité étant accordée au plan STEM ;
- La promotion des incubateurs d'entreprises, des startups et des juniors entreprises issues des initiatives des élèves et étudiants ;
- L'amélioration de la gouvernance dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur et la promotion du bilinguisme ;
- Le développement d'un système d'information statistique performant au MINESUP ;
- La mise en place d'un mécanisme de financement pérenne et diversifié de la recherche dans tous les secteurs ;
- La mutualisation des capacités infrastructurelles et scientifiques des centres de recherche et des universités.

L'atteinte de ces différents objectifs contribuera à améliorer les performances de l'économie du Cameroun tout en le préparant à s'inscrire au rang des pays émergents.

L'enjeu final de l'action du MINESUP qui se situe d'ailleurs dans la continuité des budgets précédents et qui relève principalement de ses missions régaliennes, est de contribuer durablement et efficacement au développement socio-économique du Cameroun.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes des dispositions des décrets 2011/408 du 9 décembre 2011 et 2012/433 du 01 octobre 2012, portant respectivement organisation du Gouvernement et organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a pour mission principale l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur. A ce titre, il est chargé de :

- l'organisation, du fonctionnement et du contrôle pédagogique de l'enseignement supérieur ;
- la pérennisation des missions traditionnelles de l'enseignement supérieur ;
- la promotion et de la diffusion de la recherche universitaire ;
- la coopération universitaire internationale en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

Dans ce cadre ;

- il étudie et propose au Gouvernement les voies et moyens visant à l'adaptation en permanence de certaines filières du système d'enseignement supérieur aux réalités économiques et sociales nationales ;
- il est chargé de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre de la carte universitaire ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- il délivre les accréditations et contrôle le niveau pédagogique des établissements privés d'enseignement supérieur ;
- il est responsable de l'enseignement normal supérieur ;
- il assure une liaison permanente avec tous les secteurs de la vie nationale en vue du développement des filières professionnelles au sein de l'enseignement supérieur ;
- il suit et contrôle les activités des Universités d'Etat, des Instituts et des établissements universitaires privés ;
- il supervise la délivrance du Baccalauréat et du General Certificate of Education Advanced Level et exerce la tutelle sur les Universités d'Etat et celle de certaines institutions relevant d'autres administrations.

Au regard de ces missions ministérielles, les programmes à mettre en œuvre dans les prochaines années vont continuer à être orientés vers les fonctions principales suivantes : enseignement, formation, recherche et appui au développement. C'est ce qui justifie les performances antérieures présentées ci-dessous.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

En termes de performances antérieures, l'évaluation de l'exécution financière des programmes et des actions au cours de l'année 2021 et du premier semestre de l'année 2022 s'articule autour des axes suivants :

- la professionnalisation et l'amélioration de la qualité ;
- le suivi et l'évaluation des activités de recherche universitaire ;
- la formation des ressources humaines de qualité ;
- La gouvernance universitaire ;

- l'amélioration de l'accès à l'Enseignement Supérieur ;
- la numérisation de l'enseignement supérieur.

Ce chapitre comporte cinq grandes sections à savoir :

- le bilan technique des programmes en 2021 du MINESUP ;
- le bilan financier par action des programmes en 2021 du MINESUP
- l'exécution physique des programmes au premier semestre 2022 ;
- l'exécution financière des programmes au premier semestre 2022 ;
- les difficultés rencontrées et propositions de solutions.

3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique permet d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs. Il peut être appréhendé par programme.

PROGRAMME 241

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour atteindre l'objectif assigné, le programme 116 a reçu au titre de l'exercice 2021 une dotation initiale en autorisation d'engagement et crédit de paiement de six milliards sept cent quarante-huit millions quatre cent soixante-quinze mille (**6 748 475 000) F CFA.** Ladite dotation a été révisée à deux milliards neuf cent six millions deux cent soixante-quinze mille (**2 906 275 000) francs CFA** en autorisation d'engagement et en crédits de paiement.

Au terme de l'exercice, ces crédits ont été consommés à hauteur de **2 305 914 069 FCFA** soit un taux de consommation de **79.34%** de la dotation révisée.

Ces fonds ont servi pour l'essentiel à :

L'augmentation de la capacité d'accueil des établissements technologiques et professionnels. Ainsi, grâce aux constructions et réhabilitations des infrastructures académiques et sociales, 3 400 places supplémentaires ont été générées durant l'année académique 2020 – 2021. Nous avons :

L'aménagement des VRD autour des résidences universitaires de l'Université de Bamenda

Construction d'un bloc pédagogique de 2 ateliers à l'IUT/Fv de l'UDs

Construction d'un bloc pédagogique de 1 200 places à l'IBAN/Uda

Réhabilitation et modernisation d'une ferme d'application à la FASA/UDs

Travaux d'électricité pour le bloc administratif et pédagogique de l'ASTI/UB

Acquisition des équipements de laboratoires et ateliers à FHS/Buéa, la FMSP/Uda, HTTC et HTTTC/UBa et FASA/UDs

Harmonisation et adaptation des programmes dans les IUT et COLTECH

Harmonisation et adaptation des programmes dans les filières de médecine vétérinaire et sciences halieutiques

la réalisation des études Architecturales et géotechnique en vue de la construction de l'ENSET d'Ebolowa/UYI ;

la réalisation des études Architecturales et géotechnique en vue de la construction de l'ENS de Bertoua/UN

la réalisation des études Architecturales et géotechnique en vue de la construction de la FMSB de Garoua/UN

Notre pays a ainsi pu se doter de :

- 2 387 personnels de santé humaine et animale formés contre 3199 en 2020, soit une baisse de 806 personnels ;
- 5 892 personnels enseignants du secondaire formés contre 5 173 en 2020 soit une hausse de 719 personnels ;
- 13 137 ingénieurs et techniciens supérieurs dans le domaine technologique contre 15 378 en 2020, soit une baisse de 2241 ;
- **10 047** professionnels formés dans les établissements professionnels du tertiaire contre **12 751** en 2020 soit une baisse de 2694 ;
- **2 800** ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques contre **2061** l'année précédente soit une hausse de 739 ingénieurs agronomes ;
- **7 708** professionnels dans les industries culturelles et touristiques contre **3 366** en 2020 soit une augmentation de 4342 professionnels.

Relevons que la baisse des effectifs des formés dans certaines filières s'expliquent par la limitation des effectifs lors des recrutements et la réforme des programmes des examens nationaux du MINESUP (BTS, DSEP, HND, HPD). Le nombre d'inscrits en diminution pourrait aussi s'expliquée par la crise dans les régions du Nord- Ouest et du Sud-Ouest.

PROGRAMME 242

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

Au titre de l'exercice 2021, le programme 242 a reçu une dotation globale **de 6 929 722 000 (Six milliards neuf cent vingt-neuf millions sept cent vingt-deux mille)** FCFA en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP). Ladite dotation a été révisée à un milliard cent cinquante-six millions deux cent vingt-deux mille (**1 156 222 000) francs CFA** en autorisation d'engagement et en crédits de paiement Au terme de l'exercice, ces crédits ont été consommés à **81,40%.**

Ces fonds ont servi pour l'essentiel à :

- La tenue d'un Salon de l'Orientation Académique et Professionnelle
- La réactualisation et à la traduction du guide des études supérieures au Cameroun ;
- La production d'un fichier des diplômés de l'enseignement supérieur à l'échelle nationale et internationale ;
- La tenue du programme SupSTudy dans les Lycées et collèges du Cameroun
- La tenue du Programme de Formation et de Gestion de la Politique Economique de l'Université de Yaoundé II
- La dissémination du guide des études supérieures dans les huit universités d'Etat au Cameroun ;
- La tenue des assises du Comité d'appui à la mobilité des enseignants ;
- La tenue des sessions de formation du programme de mobilité ;
- Le suivi des appuis à la mobilité des étudiants et des enseignants ;
- Production et édition des documents de suivi-évaluation (Tableau de bord, rapport à mi-parcours, fiche de compte-rendu du dialogue de gestion)
- La tenue du forum Universités-Entreprises-secteur agro-industriel ;
- La production des rapports d'observations sur les métiers ;
- La tenue de deux sessions de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur Privé ;
- La poursuite de la mise en œuvre du cadre national de qualification de l'ES ou Tuning-Cameroon ;

La tenue des sessions de validation des documents des assises des programmes d'enseignement des Licences et des Masters professionnels dans les universités d'Etat ;
La tenue des 4e assises sur le cadrage de la professionnalisation des enseignements universitaires ;
La production d'un manuel de procédure des agréments de l'enseignement supérieur privé ;
La Construction d'un bloc pédagogique de la FALSH à l'Université de Ngaoundéré ;
Le démarrage des travaux d'extension du centre médico-social et réhabilitation de l'Amphi 500 de l'Université de Yaoundé II
Construction d'un bloc pédagogique à la FLSH de L'Université de Dschang

PROGRAMME 243

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

Le programme 243 a reçu au titre de l'exercice 2021, une dotation initiale en autorisation d'engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP) de **12 891 250 000** (**Douze milliard huit cent quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante mille**). Cette dotation a été révisée en autorisation d'engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP) de **11 163 000 000** (onze milliard cent soixante-trois millions) Francs CFA. Au terme de l'année, les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 99.96%, soit un montant global de **11 163 000 000** Francs CFA.

Au cours de l'exercice 2021, ce programme s'est appesanti sur :

La préparation des assises d'homologation des écoles doctorales et des laboratoires de recherche ;
La préparation des assises de validation des centres de recherche ;
La poursuite de l'élaboration du plan directeur de la recherche universitaire ;
La finalisation et la diffusion du fichier national des thèses et mémoires dans les Universités d'Etat ;
La finalisation et la diffusion des fichiers nationaux des laboratoires et centres de recherche dans les Universités d'Etat ;
L'inventaire des programmes et projets de recherche dans les Universités d'Etat ;
L'appui à la valorisation des résultats de la recherche dans les Universités d'Etat ;
Le paiement des primes à la modernisation de la recherche aux enseignants des huit (08) universités d'Etat.
Le suivi-évaluation des trois (03) juniors entreprises crées en 2020 par le GETEC ;

- L'étude sur l'impact de la recherche universitaire au Cameroun ;
- L'élaboration de la politique de la recherche universitaire

PROGRAMME 2.4.4

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour le compte de l'exercice 2021, le programme 244 a reçu une dotation initiale en AE et CP de 38 279 046 000 Francs CFA et après révision, cette dotation est passée à 48 819 715 625 Francs CFA en AE et 41 216 222 625 Francs CP.
Cette dotation comprend : les salaires des personnels pour un montant (36 438 635 000) FCFA. Au terme de l'année, ces crédits ont été consommés à hauteur de 41 110 672 708 FCFA pour un taux d'exécution de 99.74 % y compris les salaires.
Pour l'essentiel, ces fonds ont permis de réaliser les activités suivantes :
L'organisation de quatre (04) sessions de la Commission Nationale des Equivalences qui a donné lieu à la délivrance de 8 660 équivalences des diplômes ;
L'organisation de (03) sessions du CCIU dont (02) ordinaires en vue de la promotion académique de plus de 1595 enseignants du supérieur ; la poursuite du recrutement

spécial de 549 enseignants ordonné par le Chef de l'Etat ;
L'octroi de compléments de bourses et aides à 504 étudiants camerounais boursiers de la coopération internationale ;
L'organisation des examens nationaux : BTS, HND, HPD et DSEP au cours desquels 24 031 candidats ont été déclarés admis ;
L'organisation de l'examen d'aptitude à la formation médicale : 952 admis dont 16 étrangers ;
L'organisation du concours d'entrée en cycle de spécialisation : 176 admis toutes spécialités concernées ;
L'organisation de l'examen national de synthèse clinique et thérapeutique : 735 admis ;
L'organisation de l'examen national d'internat : 20 admis ;
Le paiement des primes d'excellence à 80 000 étudiants des institutions universitaires publiques et privées
La finalisation de la construction des aires de jeux à l'Université de Ngaoundéré;
La production de l'annuaire statistique et le rapport d'analyse (2019)

Au deuxième semestre 2021, le MINESUP a réalisé plusieurs activités appréciables par programme. Toutefois, le premier semestre étant pour l'essentiel réservé à la contractualisation, les réalisations à ce stade sont peu perceptibles.

S'agissant de la contractualisation, le MINESUP a, sur un ensemble de 14 projets, lancés 12 appels d'offres et sollicite actuellement deux contrats en procédure de gré à gré. A ce jour 12 contrats sont attribués et 10 signés. Ce processus est également en cours dans les universités pour lesquelles, nous avons déjà obtenu quatre décomptes. S'agissant des projets importants, nous notons que le siège du rectorat de l'université panafricaine est construit à 17,76%, les travaux de construction de l'EGEM de MEIGANGA sont en cours d'achèvement, plusieurs réhabilitations sont réalisées dans les universités de Douala et de Buea. Les travaux de construction de la Faculté des Sciences de l'Education sont en cours à l'Université de Yaoundé 1.

3.2. BILAN FINANCIER

Ce bilan est résumé dans les tableaux ci-après détaillés en dépenses par programme et actions :

PROGRAMME 116 : **Développement de la Composante Technologique et Professionnelle De L'Enseignement Supérieur**

Actions	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2021	Montant CP Consommé en (FCFA) 2021	Taux d'exécution (%)	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2022	Montant CP Consommé en (FCFA) 2022	Taux d'exécution (%)
Renforcement de la Filière Médicale	323 634 000	247 994 913	76,63	237 000 000	0	0

Renforcement de la Filière Normale	255 805 000	68 462 688	26,76	467 000 000	0	0
Renforcement des Établissements Technologiques	832 529 000	764 485 164	91,83	672 951 000	132 609 782	19,71
Renforcement des Établissements Professionnels du Secteur Tertiaire (Services)	97 827 000	97 823 588	100	121 295 000	105 142 557	86,68
Renforcement de la Filière Agronomique (Y compris les sciences halieutiques)	105 612 000	105 611 187	100	261 000 000	0	0
Renforcement dans les Filières des Industries Culturelles et Touristiques	110 667 000	60 007 860	62,36	463 794 000	0	0
Adaptation des offres de formation aux besoins des secteurs productifs	0	0	0	585 020 000	79 617 640	13,61
Coordination de l'unité de Gestion du Pro-ACTP	1 180 211 000	1 036 304 774	87,81	6 021 675 000	20 414 727	0,34
Total programme 116	2 906 275 000	2 389 690 173	82,23	8 829 735 000	337 784 706	3,83

PROGRAMME 117 : **MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES**

Actions	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2021	Montant CP Consommé en (FCFA) 2021	Taux d'exécution (%)	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2022	Montant CP Consommé en (FCFA) 2022	Taux d'exécution (%)
Adaptation et diversification des offres de formation en facultés classiques dans les secteurs prioritaires	526 700 000	524 079 027	99,50	563 160 625	321 745 954	57,13
Modernisation des infrastructures et des équipements des établissements facultaires classiques	592 222 000	380 862 872	64,31	32 189 482	24 999 675	77,66
Gouvernance et Gestion du Programme	37 300 000	37 279 769	99,95	6 699 799 893	61 794 728	0,92
Total programme 117	1 156 222 000	942 221 695	81,49	7 295 150 000	408 540 347	5,60

PROGRAMME 118 : **DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES**

Actions	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2021	Montant CP Consommé en (FCFA) 2021	Taux d'exécution (%)	Actions (2022)	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2022	Montant CP Consommé en (FCFA) 2022	Taux d'exécution (%)
Structuration de la Recherche Universitaire	58 200 000	58 064 041	99,77	**Structuration de la Recherche Universitaire**	45 900 000	45 893 811	99,99
Financement de la Recherche et de l'innovation Universitaires	11 000 000 000	10 999 999 256	100	**Financement de la Recherche et de l'innovation Universitaires**	10 500 000 000	10 500 000 000	100

Valorisation de la Recherche Universitaire et de Promotion de l'innovation Universitaire	4 400 000	0	0	**Exploitation des résultats de la recherche et de l'innovation**	26 562 500	26 562 330	100
Positionnement et Visibilité de la Recherche et de l'innovation Universitaire	86 000 000	85 998 523	100	**Développement de la coopération et des partenariats universitaires**	41 437 500	21 924 158	52,91
				Développement de l'Entreprenariat dans l'enseignement supérieur	17 000 000	17 000 000	100
Gouvernance et Gestion du Programme	114 400 000	14 398 697	99,99	**Gouvernance et Gestion du Programme**	6 519 550 000	19 493 938	0,30
Total programme 118	**11 163 000 000**	**11 158 460 517**	**99,96**	**Total programme 118**	**17 150 450 000**	10 630 873 853	61,99

PROGRAMME 119 : **GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Actions	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2021	Montant CP Consommé en (FCFA) 2021	Taux d'exécution (%)	Actions (2022)	Montant CP Budgétisé en (FCFA) 2022	Montant CP Consommé en (FCFA) 2022	Taux d'exécution (%)
Pilotage coordination et suivi des activités du MINESUP	36 438 625 000	36 430 312 539	99,98	Coordination, Contrôle, audit académique et institutionnel et suivi des activités	17 435 818 962	833 278 326	4,78
Gestion des ressources humaines, financière et matérielles	2 165 273 252	2 127 334 015	98,25	Etudes stratégiques et planification	113 475 000	113 468 465	99,99

Management de l'Information	88 800 000	85 861 000	96,69	Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	2 049 299 952	1 843 806 043	89,97
Conseil Juridique au MINESUP	73 105 000	73 104 516	100	Management de l'Information	308 677 701	306 156 600	99,18
Gouvernance Académique	120 879 625	120 696 835	99,85	Conseil Juridique au MINESUP	73 179 996	68 757 364	93,96
Gestion des Œuvres Universitaires	33 400 000	33 399 111	100	Modernisation du service public	123 137 499	122 958 677	99,85
Coopération universitaire et Partenariat	1 344 247 000	1 290 674 765	96,01	Gestion des Œuvres Universitaires	5 306 473 919	4 617 531 823	87,02
Dialogue social et conditions de travail et de vie des étudiants	323 092 720	322 950 037	99,96	Renforcement du système d'information et d'orientation universitaire et professionnelle	11 050 000	11 049 995	100
Contrôle et audit interne	525 320 000	522 866 282	99,53	Dialogue social et conditions de travail et de vie des étudiants	328 936 733	294 936 239	89,66
Communication et relation publique	57 887 000	57 881 298	99,99	0	0	0	0
Développement des ressources documentaires	21 000 000	20 999 755	100	0	0	0	0
Développement de la coopération universitaire et partenariats	24 593 028	24 592 983	100	0	0	0	0
Total programme 119	41 216 222 625	41 110 672 708	99,74	**Total programme 119**	25 750 050 000	8 221 943 531	31,89

3.3. PERSPECTIVES

Le Ministère de l'Enseignement supérieur ambitionne pour les années futures, conformément aux orientations de la SND 30, mettre en œuvre les activités suivantes :

Mise en œuvre de l'enseignement à distance ;
Opérationnalisation de la numérisation des enseignements ;
Création des institutions d'enseignement professionnel ;
Appui au développement encadré des établissements d'enseignement supérieur privés ;
Accroissement du nombre d'étudiants, de filles en particulier, dans les filières scientifiques ;
Promotion de la science, de la culture et du progrès social ;
Formation au bilinguisme et à la maîtrise des langues nationales ;
Amélioration de l'assurance qualité dans toutes les institutions universitaires publiques et privées ;
Développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle ;
Appui à la recherche et aux activités de développement ;
Renforcement et amélioration des plateaux techniques ;
Formation et perfectionnement des cadres ;

Ces actions auront pour leitmotiv au cours de l'année 2023 : « CONSOLIDER LA GOUVERNANCE EDUCATIONNELLE DE L'UNIVERSITE CAMEROUNAISE ». Ce thème mobilisateur pour tous les acteurs de l'enseignement supérieur se décline en six axes à savoir ; la gouvernance managériale, la gouvernance académique, la gouvernance institutionnelle, la gouvernance numérique, la gouvernance sportive, artistique et culturelle, la gouvernance infrastructurelle.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En rapport avec ses missions l'objectif stratégique du MINESUP est de **professionnaliser les enseignements et de promouvoir la recherche universitaire pour contribuer à l'augmentation significative de la productivité globale de l'économie Camerounaise.**
Pour atteindre cet objectif le MINESUP a mis sur pied dans le cadre du Budget-Programme, trois programmes opérationnels et un programme support. La présentation synthétique de ces programmes est résumée dans le cadre logique ci-après:

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 116

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE	Accroitre le nombre de personnels enseignants formés par an	Nombre de personnels enseignants du secondaire formés par an	5 892	8 500	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
02	RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE	Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale	Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an	2 387	4 700	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
03	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES	Accroitre le Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an dans les filières technologiques	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an	13 137	16 400	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
04	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)	Accroitre le nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an	Nombre de professionnels du secteur tertiaire formés par an	10 047	10 300	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
05	RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)	Accroitre le Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	2 800	2 270	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
06	RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	Accroitre le Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	7 708	3 390	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux/Universités
07	ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS	Réviser et Adapter les programmes de formations des Etablissements Technologiques et Professionnels aux besoins de l'économie	Nombre de programmes de formations adaptés et ou révisés disponibles	10	15	- Procès-Verbaux
08	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Améliorer la performance globale du programme en vue de l'atteinte des résultats attendus	Taux d'exécution des activités prévues	85	95	-Rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 117

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.	Développer de nouvelles filières professionnelles tenant compte des secteurs de croissance dans les établissements facultaires classiques	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques des universités d'Etat tenant compte des secteurs prioritaire de croissance	9	10	-Fiche de scolarité et Annuaire statistique
02	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	Disposer des infrastructures et d'équipements modernes adaptés à la conduite de la formation	Pourcentage d'infrastructures modernes adaptées à la conduite de la formation	32	33	-Annuaires statistiques et IGB
06	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	le programme est piloté et est capable de rendre compte de sa performance globale	Taux de réalisation des activités budgétisées	40	70	-Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 118

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	Structurer la recherche universitaire suivant les normes nationales et internationales	Nombre de structures de recherche habilitées dans les secteurs prioritaires définis dans la SND30	29	48	-Procès-Verbaux - Universités et annuaires statistiques
02	FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	Assurer un financement pérenne de la recherche et de l'innovation universitaires	Pourcentage de la recherche par rapport au budget de l'Etat (au moins 1% du budget de l'Etat)	0,5	1,5	-Rapport d'activités
03	EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	Améliorer la contribution de la recherche universitaire au développement par la mise à disposition de nouveaux prototypes et des procédés de fabrication issus de la recherche universitaire au secteur productif	Nombre de résultats de la recherche issus des conventions de recherche entre les universités/laboratoires et le secteur productif	15	21	-Procès-Verbaux
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	Améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur	Nombre de conventions de partenariats signés	183	200	-Rapport d'activités
06	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Faciliter l'insertion socio-professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur par un accompagnement des initiatives entrepreneuriales	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles issues des initiatives des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur	5	12	- Rapports d'activités
07	GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME	Le programme est piloté et capable de rendre compte de sa performance globale	Taux de réalisation des activités budgétisées	100	100	-Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 119

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES	Optimiser le pilotage de la politique publique dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage	85	93	-Rapports mise en œuvre de la Charte de gestion, - Protocole de gestion
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité de l'efficacité de la dépense au MINESUP	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP	4	5	
03	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	Optimiser la gestion des ressources financières et budgétaires	Taux d'exécution financière des projets	90	94	- Rapport d'activités
04	MANAGEMENT DE L'INFORMATION	Améliorer l'accès à l'information universitaire	Taux d'accès à l'information (Nombre de visiteurs du site web par mois)	100	100	- Rapport annuel
05	CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP	Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP et défendre ses intérêts	Nombre de textes conformes et vulgarisés	9	15	- Annuaire statistic
06	MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC	Accroitre qualitativement les ressources humaines et optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINESUP	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP	97	98	-Rapport d'activités
07	GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES	Améliorer le dialogue social, le cadre de vie et de travail au MINESUP et dans les Universités	Nombre de sessions de dialogue organisées/tenues	100	100	-Rapport d'activités
08	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	Améliorer le dispositif d'information et d'orientation universitaire et professionnel dans les établissements facultaires classiques.	Nombre d'étudiants reçus par les services d'orientation et d'information	15 000	30 000	- Rapport d'activités
09	DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS	Améliorer le Climat social de qualité dans les universités	Pourcentage des conflits, litiges réglés ou mots d'ordre de grève levés	80	85	- Rapports de missions

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
116	DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10 041 800 000	10 041 800 000	7 667 027 000	7 667 027 000	17 708 827 000	17 708 827 000
117	MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	6 743 750 000	6 743 750 000	743 450 000	743 450 000	7 487 200 000	7 487 200 000
118	DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	19 655 000 000	19 655 000 000	155 000 000	1 025 000 000	19 810 000 000	20 680 000 000
119	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	27 024 450 000	27 024 450 000	564 523 000	564 523 000	27 588 973 000	27 588 973 000
TOTAL		63 465 000 000	63 465 000 000	9 130 000 000	10 000 000 000	72 595 000 000	73 465 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

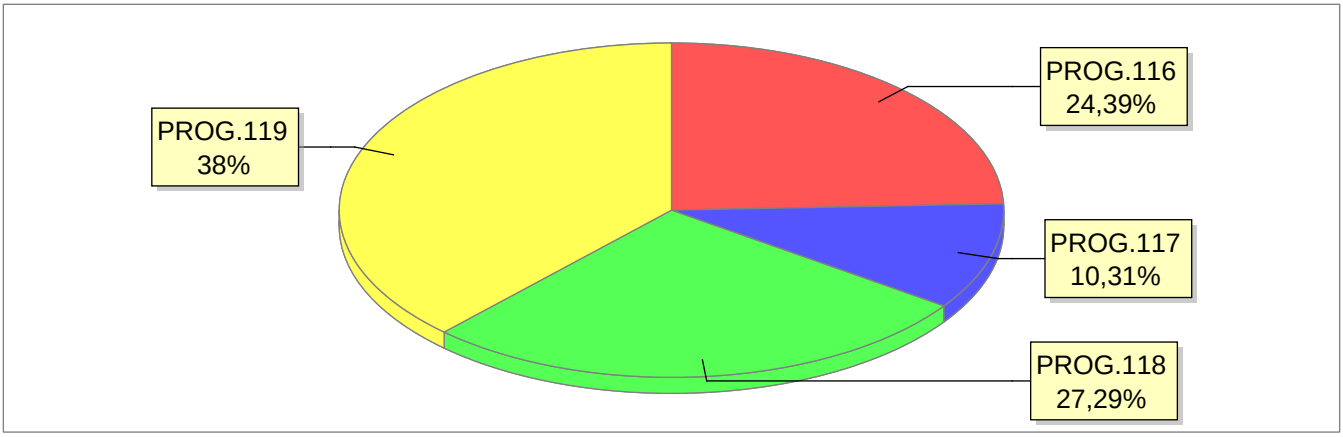

CREDITS DE PAIEMENT

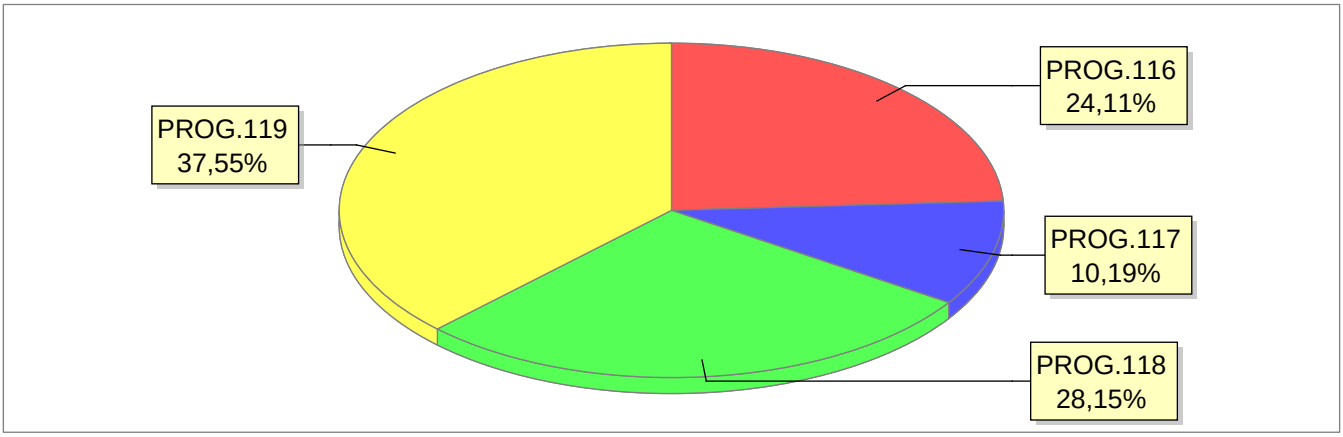

6. PROGRAMME 116

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DIEUDONNE EMMANUEL PEGNYEMB

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conscient des insuffisances du système universitaire relatives à la faible dynamique université entreprise, à l'insuffisance quantitative de l'offre de formation professionnelle, à l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché du travail, le Gouvernement dans son document de stratégie du secteur éducatif a pris l'engagement de faire passer l'offre de formation professionnelle et technologique de 18% à 35%. Ceci appelle la mise en place d'un vaste programme d'opérationnalisation des établissements technologiques créés dans le cadre de la réforme universitaire de 1993 et la création de nouveaux établissements à vocation technologique et professionnelle, dans toutes les universités d'Etat du Cameroun.

-A travers le programme 116, le Gouvernement se propose de restructurer la composante professionnelle et technologique de son enseignement supérieur, en renforçant sa dimension professionnelle et technique. Ce programme traduit la vision d'un enseignement supérieur plus efficient et apte à atténuer les effets pervers qui découleraient de la massification des formations. Chaque année, il permet de constituer une masse critique des professionnels et des technologues capables de soutenir l'émergence du Cameroun.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroitre en quantité et en qualité le nombre des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	%	2021	30,17	2023	33

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	
Objectif	Accroitre en quantité et en qualité le nombre des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage des étudiants formés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 30,17
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 33.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 33
	Année: 2024	Valeur: 4,4
	Année: 2025	Valeur: 35,5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	PRO-ACTP	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	PRO-ACTP DIPD des Universités	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	PRO-ACTP DIPD des Universités	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE

ACTION 02: RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE

ACTION 03: RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

ACTION 04: RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)

ACTION 05: RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)

ACTION 06: RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

ACTION 07: ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS

ACTION 08: GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'amélioration de la capacité de la composante technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur à accompagner le développement socioéconomique du pays se fera à l'aide de la modernisation des capacités d'accueil, de l'amélioration du dispositif de pilotage et du management du système et le renforcement du dispositif institutionnel. Aussi, les objectifs spécifiques du programme sont : ·améliorer les capacités du dispositif de pilotage et du management ; ·renforcer le dispositif institutionnel d'appui à l'insertion et à l'implication du milieu socioprofessionnel dans la vie des institutions technologiques et professionnelles ; ·améliorer la capacité d'accueil. Pour ce faire, les actions suivantes ont été retenues ;

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE

OBJECTIF 1. Accroitre le nombre de personnels enseignants formés par an

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de personnels enseignants du secondaire formés par an	nb	2021	5 892	2023	8 500

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE

OBJECTIF 1. Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an	nb	2021	2 387	2023	4 700

ACTION 03

RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

OBJECTIF 1. Accroitre le Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an dans les filières technologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an	nb	2021	13 137	2023	16 400

ACTION 04

RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)

OBJECTIF 1. Accroitre le nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de professionnels du secteur tertiaire formés par an	nb	2021	10 047	2023	10 300

ACTION 05

RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)

OBJECTIF 1. Accroitre le Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	nb	2021	2 800	2023	2 270

ACTION 06

RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

OBJECTIF 1. Accroitre le Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	nb	2021	7 708	2023	3 390

ACTION 07

ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS

OBJECTIF 1. Réviser et Adapter les programmes de formations des Etablissements Technologiques et Professionnels aux besoins de l'économie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de programmes de formations adaptés et ou révisés disponibles	nb	2021	10	2023	15

ACTION 08

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1. Améliorer la performance globale du programme en vue de l'atteinte des résultats attendus

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'exécution des activités prévues	%	2021	85	2023	95

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre de personnels enseignants du secondaire formés par an		
Objectif	Accroitre le nombre de personnels enseignants formés par an		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DIPD des Universités -Scolarités des Etablissements -MINESEC		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants inscrits des établissements concernés		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 5 892,00	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8500.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8000	
	Année: 2024	Valeur: 8500	
	Année: 2025	Valeur: 9000	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités		
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées		
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS		
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc…)		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques		
Modalités d'interprétation	-Apprécier la variation de l'offre de formation des filières normales avec le temps : ainsi si le taux est supérieur à 1, l'offre augmente, s'il est inférieur l'offre diminue, s'il est égal à 1 l'offre est stable.		
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an		
Objectif	Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des établissements concernés		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 2 387,00	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4700.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4500	
	Année: 2024	Valeur: 4700	
	Année: 2025	Valeur: 5000	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- DIPD des universités		
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées		
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -MINEPAT -INS		
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc…)		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques -Doutes sur les données		
Modalités d'interprétation	-Apprécier la variation de l'offre de formation des filières médicales avec le temps : ainsi si le taux est supérieur à 1, l'offre augmente, s'il est inférieur l'offre diminue, s'il est égal à 1 l'offre est stable.		
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an		
Objectif	Accroitre le Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an dans les filières technologiques		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des filières concernées		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 13 137,00	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 16400.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 16000	
	Année: 2024	Valeur: 16500	
	Année: 2025	Valeur: 17000	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités -GICAM		
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées		
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS		
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc…)		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques		
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des filières concernées dans les Universités d'Etat		
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre de professionnels du secteur tertiaire formés par an		
Objectif	Accroitre le nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des établissements concernés		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 10 047,00	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10300.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10000	
	Année: 2024	Valeur: 10300	
	Année: 2025	Valeur: 10500	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités		
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées		
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS		
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc…)		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques		
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des établissements concernés dans les Universités d'Etat		
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an		
Objectif	Accroitre le Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des filières concernées		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 2 800,00	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2270.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2130	
	Année: 2024	Valeur: 2270	
	Année: 2025	Valeur: 2320	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités		
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées		
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS		
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc…)		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques		
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des établissements concernés dans les Universités d'Etat		
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	
Objectif	Accroitre le Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	06 - RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des filières concernées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 7 708,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3390.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3020
	Année: 2024	Valeur: 3390
	Année: 2025	Valeur: 3920
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc…)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des filières concernées dans les Universités d'Etat	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de programmes de formations adaptés et ou révisés disponibles	
Objectif	Réviser et Adapter les programmes de formations des Etablissements Technologiques et Professionnels aux besoins de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	07 - ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de programmes de formations adaptés / révisés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des activités prévues	
Objectif	Améliorer la performance globale du programme en vue de l'atteinte des résultats attendus	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	08 - GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux activités menées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaires statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc…)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE	0	0	2 018 696 000	2 018 696 000	2 018 696 000	2 018 696 000
02	RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE	0	0	994 102 000	994 102 000	994 102 000	994 102 000
03	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES	0	0	2 306 157 000	2 306 157 000	2 306 157 000	2 306 157 000
04	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)	0	0	787 000 000	787 000 000	787 000 000	787 000 000
05	RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)	0	0	496 000 000	496 000 000	496 000 000	496 000 000
06	RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	0	0	466 572 000	466 572 000	466 572 000	466 572 000
07	ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS	0	0	310 000 000	310 000 000	310 000 000	310 000 000
08	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	10 041 800 000	10 041 800 000	288 500 000	288 500 000	10 330 300 000	10 330 300 000
TOTAL		10 041 800 000	10 041 800 000	7 667 027 000	7 667 027 000	17 708 827 000	17 708 827 000

7. PROGRAMME 117

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN PAUL MBIA MANGA

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La stratégie nationale prescrit à l'enseignement supérieur d'accentuer la professionnalisation des enseignements. En somme, il lui est assigné la mission de professionnaliser davantage les enseignements dans toutes les facultés avec en perspective, une amélioration substantielle de l'employabilité des étudiants et à sa suite, une mutation radicale de son image aux yeux de la société qui considère encore les établissements facultaires comme des « usines de fabrication massive de chômeurs ». L'atteinte de cet objectif ne peut être confiée aux seuls établissements technologiques et professionnels qui sont pour l'heure, très sélectifs et par conséquent, disposent de faibles capacités d'accueil et d'encadrement. Par ce fait, les établissements facultaires classiques, dorénavant arrimés au système LMD qui dote en conséquence ses diplômés d'une véritable intelligibilité à l'échelle régionale et/ou internationale, ont une occasion idoine de participer effectivement a la réalisation de cet objectif stratégique notamment, en renforçant/modernisant leur formation académique, centrée sur les disciplines, et en promouvant davantage leur formation préprofessionnelle qui conduit à une large gamme d'emplois nécessaires en particulier a l'économie de production et de services camerounaises. Néanmoins, pour contribuer efficacement à cette opération, ces établissements sont contraints d'adjoindre a leurs missions traditionnelles (enseignement, recherche et appui au développement), la mission d'insertion professionnelle de leurs diplômes. En clair, ils sont appelés à opérer un changement paradigmatique c'est-à-dire, à « proposer aux étudiants un passage progressif de l'université vers le monde du travail en passant d'une vision ou le diplôme est considéré comme un couperet à une vision ou le monde de l'emploi est progressivement intégré dans les différents cursus ». C'est la finalité du programme 117, qui dans cette option va mettre en œuvre la formation en alternance et les incubateurs d'entreprises.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Donner des compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'encadrement annuel des étudiants de niveau Master	%	2021	49	2023	40

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'encadrement annuel des étudiants de niveau Master	
Objectif	Donner des compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme -DAG (Contrôleur de gestion)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre ou pourcentage d'étudiants	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	•Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 49
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 40
	Année: 2024	Valeur: 38
	Année: 2025	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.

ACTION 02: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

ACTION 06: GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.

OBJECTIF 1. Développer de nouvelles filières professionnelles tenant compte des secteurs de croissance dans les établissements facultaires classiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques des universités d'Etat tenant compte des secteurs prioritaire de croissance	%	2021	9	2023	10

ACTION 02

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

OBJECTIF 1. Disposer des infrastructures et d'équipements modernes adaptés à la conduite de la formation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage d'infrastructures modernes adaptées à la conduite de la formation	%	2021	32	2023	33

ACTION 06

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1. le programme est piloté et est capable de rendre compte de sa performance globale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2021	40	2023	70

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques des universités d'Etat tenant compte des secteurs prioritaire de croissance	
Objectif	Développer de nouvelles filières professionnelles tenant compte des secteurs de croissance dans les établissements facultaires classiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	01 - ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	•DDES/CDEOFPE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •Responsable programme	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	•Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'infrastructures modernes adaptées à la conduite de la formation	
Objectif	Disposer des infrastructures et d'équipements modernes adaptés à la conduite de la formation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	02 - MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIPD	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Infrastructures ou mobiliers	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	•Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 1899	Valeur: 31
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 33.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 32
	Année: 2024	Valeur: 33
	Année: 2025	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Pourcentage d'établissements d'enseignement supérieur publics mettant en œuvre la validation des acquis de l'expérience (VAE).		
Objectif	Mettre en œuvre et institutionnaliser la Validation des Acquis de l'expérience (VAE)		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES		
Action concernée par l'objectif	03 - VALORISATION DES ACQUIS D'EXPERIENCES (VAE) DANS LES UNIVERSITES D'ETAT		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage d'établissements d'enseignement supérieur publics		
Unité de mesure	pourcentage (%)		
Mode de calcul	•Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15	
	Année: 2024	Valeur: 20	
	Année: 2025	Valeur: 60	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP		
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat		
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires		
Coût de collecte et d'analyse			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus			
Modalités d'interprétation			
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de départements d'Enseignement Supérieur Public mettant en oeuvre la formation en alternance	
Objectif	Mettre en œuvre la formation en alternance.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN ALTERNANCE DANS LES UNIVERSITES D'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage de départements d'Enseignement Supérieur Public	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données	•Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des départements dans les établissements facultaires classiques enseignant le patrimoine historique commun des peuples du Cameroun.	
Objectif	Enseigner le patrimoine historique commun des peuples du Cameroun.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	05 - INTEGRATION DE L'ENSEIGNEMENT DU PATRIMOINE HISTORIQUE COMMUN DES PEUPLES DU CAMEROUN DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION DES FACULTES CLASSIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme -DAG (Contrôleur de gestion)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage des départements dans les établissements facultaires classiques	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données	•Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	le programme est piloté et est capable de rendre compte de sa performance globale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	06 - GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme -DAG (Contrôleur de gestion)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de réalisation des activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 40,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données	•Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.	697 000 000	697 000 000	0	0	697 000 000	697 000 000
02	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	18 750 000	18 750 000	743 450 000	743 450 000	762 200 000	762 200 000
06	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	6 028 000 000	6 028 000 000	0	0	6 028 000 000	6 028 000 000
TOTAL		**6 743 750 000**	**6 743 750 000**	**743 450 000**	**743 450 000**	**7 487 200 000**	**7 487 200 000**

8. PROGRAMME 118

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

AARON LOGMO MBELECK

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La recherche universitaire au Cameroun subit depuis près de deux décennies, les conséquences de la crise que connait en général l'université camerounaise. En effet, elle est au cœur de nombreuses tribulations. On cite : -Absence de structuration interne de la recherche universitaire et de ses équipes ; -Absence de stratégie globale et d'un document de politique de la recherche universitaire ; -Absence de mécanismes endogènes de financement ; -Absence de liens avec les milieux socioprofessionnels ; -Faible valorisation des quelques résultats existants ; -Faible positionnement de la recherche universitaire comme pilier du développement ; -Faible interaction entre les équipes de recherche ; -Faible lien avec les options de développement national. La conséquence en est une recherche universitaire segmentée, mal structurée, incapable de renforcer les systèmes de formations, d'apporter des solutions aux problèmes de développement du pays et de s'inscrire dans la logique des économies du savoir. Pour renverser cette tendance, le Gouvernement de la République à travers le Ministère de l'Enseignement Supérieur, à la faveur de la politique de budgétisation par programmes, lance un programme essentiellement dédié à la résolution des problèmes de la recherche universitaire afin que celle-ci entre, finalement, en résonance avec les attentes de la société. Il s'agit du programme intitulé « Programme de développement de la recherche et de l'innovation universitaires »

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Permettre à la recherche universitaire d'impacter positivement le développement du pays en vue de son émergence

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de résultats de la recherche universitaire exploités dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie de développement par an.	nb	2021	7	2023	11

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de résultats de la recherche universitaire exploités dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie de développement par an.	
Objectif	Permettre à la recherche universitaire d'impacter positivement le développement du pays en vue de son émergence	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Résultats de la recherche universitaire exploités	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 7
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 11.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 11
	Année: 2024	Valeur: 14
	Année: 2025	Valeur: 16
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	•63 000 000 FCFA (Equipe d'au moins 3 personnes devant séjourner pendant 08 jours, tout au moins dans les 08 universités d'Etat à raison de 40 000 FCFA par jour de mission et par personne)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	•Mauvaise conception des outils de collecte des données (les questionnaires soumis ne permettent pas de renseigner efficacement les données sollicitées) •l'indisponibilité de l'information •Réticence à donner l'information	
Modalités d'interprétation		

5) Commentaires

•L'augmentation du nombre de structures de recherche homologuées résout-elle le problème de la structuration de la recherche universitaire ? , car structurer la recherche signifie l'organiser, l'harmoniser et non créer des structures..
•Proposition de deux nouveaux indicateurs: -Nombre de structures de recherche homologuées spécialisées par domaine dans les secteurs prioritaires définis dans le DSCE.
- Nombre de cadres de concertation intra-domaine

•L'absence d'un document d'orientation de la politique nationale de la recherche et de l'innovation ne permet pas d'avoir des thématiques de recherche résolument orientées vers nos problèmes de développement.

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ACTION 02: FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

ACTION 03: EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

ACTION 04: DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

ACTION 06: DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ACTION 07: GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

OBJECTIF 1. Structurer la recherche universitaire suivant les normes nationales et internationales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de structures de recherche habilitées dans les secteurs prioritaires définis dans la SND30	nb	2021	29	2023	48

ACTION 02

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

OBJECTIF 1. Assurer un financement pérenne de la recherche et de l'innovation universitaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage de la recherche par rapport au budget de l'Etat (au moins 1% du budget de l'Etat)	%	2021	0,5	2023	1,5

ACTION 03

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

OBJECTIF 1. Améliorer la contribution de la recherche universitaire au développement par la mise à disposition de nouveaux prototypes et des procédés de fabrication issus de la recherche universitaire au secteur productif

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de résultats de la recherche issus des conventions de recherche entre les universités/laboratoires et le secteur productif	nb	2021	15	2023	21

ACTION 04

DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

OBJECTIF 1. Améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de conventions de partenariats signés	nb	2021	183	2023	200

ACTION 06

DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

OBJECTIF 1. Faciliter l'insertion socio-professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur par un accompagnement des initiatives entrepreneuriales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles issues des initiatives des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur	nb	2021	5	2023	12

ACTION 07

GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME

OBJECTIF 1. Le programme est piloté et capable de rendre compte de sa performance globale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2021	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de structures de recherche habilitées dans les secteurs prioritaires définis dans la SND30	
Objectif	Structurer la recherche universitaire suivant les normes nationales et internationales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de structures de recherche reconnues	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 29,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 48.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 48
	Année: 2024	Valeur: 58
	Année: 2025	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	•63 000 000 FCFA (Equipe d'au moins 3 personnes devant séjourner pendant 08 jours, tout au moins dans les 08 universités d'Etat à raison de 40 000 FCFA par jour de mission et par personne)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	•Mauvaise conception des outils de collecte des données (les questionnaires soumis ne permettent pas de renseigner efficacement les données sollicitées) •l'indisponibilité de l'information •Réticence à donner l'information	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
•L'augmentation du nombre de structures de recherche homologuées résout-elle le problème de la structuration de la recherche universitaire ? , car structurer la recherche signifie l'organiser, l'harmoniser et non créer des structures.. •Proposition de deux nouveaux indicateurs: -Nombre de structures de recherche homologuées spécialisées par domaine dans les secteurs prioritaires définis dans le DSCE.		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de la recherche par rapport au budget de l'Etat (au moins 1% du budget de l'Etat)	
Objectif	Assurer un financement pérenne de la recherche et de l'innovation universitaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS •MINEPAT, MINFI, PTF	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	•R1 = budget alloué au financement de la recherche universitaire •R2 = budget de l'Etat	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	•Quotient du budget alloué à la recherche sur le budget de l'état	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1.5
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1
	Année: 2024	Valeur: 1,5
	Année: 2025	Valeur: 2
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités •MINESUP, MINFI, MINEPAT	
Mode de collecte des données	•Missions de collecte des données •Exploitation des lois de finances •PPA et PTA du MINESUP	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de résultats de la recherche issus des conventions de recherche entre les universités/laboratoires et le secteur productif	
Objectif	Améliorer la contribution de la recherche universitaire au développement par la mise à disposition de nouveaux prototypes et des procédés de fabrication issus de la recherche universitaire au secteur productif	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS •Milieux socioprofessionnels	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de résultats de la recherche	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 21.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 21
	Année: 2024	Valeur: 25
	Année: 2025	Valeur: 27
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités •Milieux socioprofessionnels	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions de partenariats signés	
Objectif	Améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de conventions de partenariats signés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 183
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 200.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 200
	Année: 2024	Valeur: 205
	Année: 2025	Valeur: 210
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures dédiées à la recherche universitaire disponibles et opérationnels	
Objectif	Acquérir les équipements et réaliser les infrastructures dédiées à la recherche universitaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES INFRASTRUCTURES DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS •MINFI, MINEPAT, MINMAP, •PTF	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'infrastructures dédiées à la recherche universitaire	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 9
	Année: 2025	Valeur: 11
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités •MINFI, MINEPAT, MINMAP, •PTF	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles issues des initiatives des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur	
Objectif	Faciliter l'insertion socio-professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur par un accompagnement des initiatives entrepreneuriales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 12
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Le programme est piloté et capable de rendre compte de sa performance globale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	07 - GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de réalisation des activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ	
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes	
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	63 000 000	63 000 000	0	0	63 000 000	63 000 000
02	FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	14 000 000 000	14 000 000 000	0	0	14 000 000 000	14 000 000 000
03	EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	31 250 000	31 250 000	0	0	31 250 000	31 250 000
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	59 000 000	59 000 000	155 000 000	1 025 000 000	214 000 000	1 084 000 000
06	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	18 750 000	18 750 000	0	0	18 750 000	18 750 000
07	GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME	5 483 000 000	5 483 000 000	0	0	5 483 000 000	5 483 000 000
TOTAL		19 655 000 000	19 655 000 000	155 000 000	1 025 000 000	19 810 000 000	20 680 000 000

9. PROGRAMME 119

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NYONGBET GABSA WILFRED

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le but d'assurer la promotion de la bonne gouvernance au MINESUP et contribuer ainsi à une amélioration qualitative de la dépense publique, il a été mis sur pied un programme visant à recadrer les activités transversales liées au fonctionnement des services pour une plus grande efficacité. Ce programme répond aux exigences de la gestion axée sur les résultats, pilier essentiel du budget programme et est conforme à l'OMD n°1 qui vise la réduction de l'extrême pauvreté. Il répond en outre au souci exprimé de transparence et reddition des comptes.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans l'Enseignement Supérieur

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINESUP	%	2021	93,5	2023	95

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINESUP		
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans l'Enseignement Supérieur		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG/MINESUP		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG/MINESUP		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser			
Unité de mesure	pourcentage (%)		
Mode de calcul			
Périodicite de la mesure			
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 93,5	
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 95.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95	
	Année: 2024	Valeur: 97,5	
	Année: 2025	Valeur: 99	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données			
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données			
Vérification/ Validation des données			
Service responsable de la synthèse des données			
Service interne ou structure externe responsable des analyses			
Coût de collecte et d'analyse			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus			
Modalités d'interprétation			
5) Commentaires			

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES

ACTION 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

ACTION 03: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES

ACTION 04: MANAGEMENT DE L'INFORMATION

ACTION 05: CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP

ACTION 06: MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC

ACTION 07: GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

ACTION 08: RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

ACTION 09: DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS

9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES

OBJECTIF 1. Optimiser le pilotage de la politique publique dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage	%	2021	85	2023	93

ACTION 02

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité de l'efficacité de la dépense au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP	nb	2021	4	2023	5

ACTION 03

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES

OBJECTIF 1. Optimiser la gestion des ressources financières et budgétaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'exécution financière des projets	%	2021	90	2023	94

ACTION 04

MANAGEMENT DE L'INFORMATION

OBJECTIF 1. Améliorer l'accès à l'information universitaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'accès à l'information (Nombre de visiteurs du site web par mois)	%	2021	100	2023	100

ACTION 05

CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP et défendre ses intérêts

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de textes conformes et vulgarisés	nb	2021	9	2023	15

ACTION 06

MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC

OBJECTIF 1. Accroitre qualitativement les ressources humaines et optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP	%	2021	97	2023	98

ACTION 07

GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

OBJECTIF 1. Améliorer le dialogue social, le cadre de vie et de travail au MINESUP et dans les Universités

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de sessions de dialogue organisées/tenues	nb	2021	100	2023	100

ACTION 08

RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 1. Améliorer le dispositif d'information et d'orientation universitaire et professionnel dans les établissements facultaires classiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'étudiants reçus par les services d'orientation et d'information	nb	2021	15 000	2023	30 000

ACTION 09

DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS

OBJECTIF 1. Améliorer le Climat social de qualité dans les universités

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage des conflits, litiges réglés ou mots d'ordre de grève levés	%	2021	80	2023	85

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage		
Objectif	Optimiser le pilotage de la politique publique dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELULLE DE SUIVI Controleur de Gestion		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser			
Unité de mesure	pourcentage (%)		
Mode de calcul			
Périodicite de la mesure			
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 85	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 93.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 93	
	Année: 2024	Valeur: 95	
	Année: 2025	Valeur: 100	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	•DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP •PTF		
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELULLE DE SUIVI		
Vérification/ Validation des données	Séminaire-Atélier de validation		
Service responsable de la synthèse des données	DEPS		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPS		
Coût de collecte et d'analyse			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus			
Modalités d'interprétation			
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP	
Objectif	Améliorer la qualité de l'efficacité de la dépense au MINESUP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 5
	Année: 2025	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	Atélier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	CELSTAT	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution financière des projets	
Objectif	Optimiser la gestion des ressources financières et budgétaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG DEPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 94.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 94
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 96
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	Atélier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accès à l'information (Nombre de visiteurs du site web par mois)	
Objectif	Améliorer l'accès à l'information universitaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	04 - MANAGEMENT DE L'INFORMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•DAG, DEPS, DSI, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•DAG, DEPS, DSI, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSI	
Vérification/ Validation des données	Atélier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DSI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de textes conformes et vulgarisés	
Objectif	Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP et défendre ses intérêts	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	05 - CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•DAG, DEPS, DAJ, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 9
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 19
	Année: 2025	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•DAG, DEPS, DAJ, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAJ	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-Atélier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur				
Indicateur	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP			
Objectif	Accroitre qualitativement les ressources humaines et optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINESUP			
Stratégie concernée				
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			
Action concernée par l'objectif	06 - MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC			
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme			
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- SDACL - SDDAR			
2) Description de l'indicateur				
Nature précise des données à utiliser				
Unité de mesure	pourcentage (%)			
Mode de calcul				
Périodicite de la mesure	Annuelle			
Dernier résultat connu	Année:	2021	Valeur:	0
Cible fixée à la fin de l'action	Année:	2023	Valeur:	98.0
Prévisions annuelles	Année:	2023	Valeur:	98
	Année:	2024	Valeur:	100
	Année:	2025	Valeur:	100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)				
Source de données	- SDACL - SDDAR			
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- SDACL - SDDAR			
Vérification/ Validation des données	Séminaire-Atélier de validation			
Service responsable de la synthèse des données	- SDACL - SDDAR			
Service interne ou structure externe responsable des analyses				
Coût de collecte et d'analyse				
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur				
Limites et biais connus				
Modalités d'interprétation				
5) Commentaires				

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue organisées/tenues	
Objectif	Améliorer le dialogue social, le cadre de vie et de travail au MINESUP et dans les Universités	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	07 - GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de sessions de dialogue	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 105
	Année: 2024	Valeur: 117
	Année: 2025	Valeur: 125
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre d'étudiants reçus par les services d'orientation et d'information		
Objectif	Améliorer le dispositif d'information et d'orientation universitaire et professionnel dans les établissements facultaires classiques.		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
Action concernée par l'objectif	08 - RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAOU/MINESUP DCOU/Universités		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'étudiants		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul			
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 15 000,00	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30000.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25000	
	Année: 2024	Valeur: 30000	
	Année: 2025	Valeur: 35000	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités		
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation		
Service responsable de la synthèse des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités		
Service interne ou structure externe responsable des analyses			
Coût de collecte et d'analyse			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus			
Modalités d'interprétation			
5) Commentaires			

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des conflits, litiges réglés ou mots d'ordre de grève levés	
Objectif	Améliorer le Climat social de qualité dans les universités	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	09 - DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPDSU/MINESUP Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage des conflits, litiges réglés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 85
	Année: 2024	Valeur: 87
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DPDSU/MINESUP Universités	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPDSU/MINESUP Universités	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DPDSU/MINESUP Universités	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES	18 635 450 000	18 635 450 000	0	0	18 635 450 000	18 635 450 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	135 250 000	135 250 000	0	0	135 250 000	135 250 000
03	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	1 989 000 000	1 989 000 000	470 000 000	470 000 000	2 459 000 000	2 459 000 000
04	MANAGEMENT DE L'INFORMATION	344 250 000	344 250 000	94 523 000	94 523 000	438 773 000	438 773 000
05	CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP	86 500 000	86 500 000	0	0	86 500 000	86 500 000
06	MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC	85 750 000	85 750 000	0	0	85 750 000	85 750 000
07	GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES	5 246 750 000	5 246 750 000	0	0	5 246 750 000	5 246 750 000
08	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	120 500 000	120 500 000	0	0	120 500 000	120 500 000
09	DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS	381 000 000	381 000 000	0	0	381 000 000	381 000 000
TOTAL		27 024 450 000	27 024 450 000	564 523 000	564 523 000	27 588 973 000	27 588 973 000